

## Poitiers : une nomination de compromis

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 13 janvier 2012



Ce jour de la saint Hilaire (dans le calendrier « ordinaire »), le siège métropolitain de Poitiers est pourvu après 11 mois de vacance, depuis le 13 février 2011.

C'est **Mgr Pascal Wintzer**, 52 ans, originaire du diocèse de Rouen, déjà auxiliaire de Poitiers depuis 2007.

Prêtre réputé classique, Pascal Wintzer avait été nommé auprès du plus progressiste des évêques de France, **Mgr Rouet**, à l'évidence pour le *modérer*. Il a représenté un réel espoir pour les prêtres « ratzinguériens » assez nombreux de ce diocèse. Espoir vite tempéré, puis relativement déçu, notamment depuis qu'il a exercé les fonctions d'administrateur du diocèse après la démission de Mgr Rouet, du fait qu'il n'a pas su prendre de liberté de mouvement au sein de l'administration mise en place par son prédécesseur.

Parmi les noms qui ont circulé, le plus crédible « à gauche » était celui de **Mgr Pansard**, évêque de Chartres. Parmi les noms de prélats ratzinguériens plusieurs circulaient avec insistance et faisaient rêver d'un « signe fort » donné par le Saint-Siège à la France.

Le nonce apostolique, suivi par la Congrégation des Évêques, a donc opté pour une solution de compromis : Mgr Pascal Wintzer.

Certains signes semblaient indiquer que son nom devenait crédible, comme « troisième voie » :

- Mgr Wintzer avait publié un communiqué, le 27 septembre 2011, sur le site du diocèse, repris le 29 septembre par *La Croix*, dans lequel il rappelait l'engagement conciliaire irréversible du diocèse.
- Lors de la dernière réunion de la Conférence des évêques, à Lourdes, les observateurs avaient remarqué qu'il se situait nettement dans la « majorité » : Il avait été élu, avec **Mgr Dagens**, évêque d'Angoulême, **Mgr Patenôtre**, archevêque de Sens-Auxerre, prélat de la Mission de France, et **Mgr Le Saux**, évêque du Mans, représentant de la CEF pour la 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, du 7 au 28 octobre 2012, qui traitera du thème de « *la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne* », avec environ 60 voix (sur une centaine).

Mgr Wintzer hérite ainsi d'un diocèse dans lequel Mgr Rouet a laissé derrière lui de véritables champs de mines :

- Le fameux « décret paroisses », dont tout le monde a entendu parler : une équipe de cinq responsables, (femmes et hommes laïques) est constituée comme noyau d'une « communauté chrétienne de base », à laquelle se joignent dix à vingt autres personnes ; des « ministères reconnus » sont conférés par l'évêque aux cinq principaux responsables laïcs ; un prêtre « accompagne » toutes les communautés de base d'un secteur donné mais laisse à chacune le soin de se prendre en charge.
- Une situation financière particulièrement tendue (les finances sont dans le rouge, car comme on le sait, les prélats de gauche sont fort dépensiers).
- Et surtout, une équipe de « régents » diocésains particulièrement conciliaires.

Une nomination qui n'a rien de catastrophique. Mais la « restauration » attendra.